



## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

### Délibération du Conseil Municipal N°2021-020

### Convention de mise à disposition de terrains SYME 05

Séance du : 01 Mars 2021

Date de convocation : 24 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le premier mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : Nathalie FERRIER à Alain FAUST, Roland JACOB à Stéphane FERRIER,

Absent : Per ONOL LANG

Secrétaire de séance élu : Hervé GILBERT

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le SyMÉnergie05 prévoit d'implanter un poste de transformation sur la parcelle AE 546, lieu-dit « Clot Rafin ».

SyME 05 a donc sollicité la commune de La Grave pour la mise en place d'une convention de mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 11.32 m2. La présente délibération a donc pour objet d'autoriser la signature de cette convention de mise à disposition au profit du SyME 05.

Après avoir écouté ces explications,

Le Conseil Municipal,

DECIDE :

- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention mise à disposition d'un terrain de 11.32 m2 sur la parcelle A 1481 au profit Du SyME 05.

**La délibération n°21-2017 est adoptée à l'unanimité.**

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture : 3 mars 2021  
Date affichage : 3 mars 2021